

# Les ludothèques françaises et L'ALF

Alice Lucot



Les ludothèques ont le vent en poupe ! Avec joie l'ALF égrène des anniversaires marquants de dizaines de ludothèques : l'une a 30 ans, l'autre 25 et ces temps-ci beaucoup fêtent leurs 20 ans. Malgré les restrictions budgétaires liées au contexte économique, des ludothèques municipales ou intercommunales, mais aussi associatives continuent d'ouvrir. Nous assistons, peut-être justement à cause de la crise, à un retour au jeu de société, loisir familial intergénérationnel peu coûteux. Et les ludothèques, proposant un panel étendu de jeux et jouets, des conseils sur le matériel ludique aux parents et aux professionnels, favorisant le jeu parce qu'elles l'accompagnent, sont des équipements culturels contemporains pertinents. Au delà de la pratique d'un loisir simple et convivial, les bénéfices secondaires sont nombreux en termes de lien social, d'éducation, de soutien à la parentalité, d'animation des territoires...

## Historique

1934 est l'année de naissance du concept de ludothèque aux Etats Unis. En Europe, les pays nordiques, le Danemark en 1959, la Suède en 1963, ont été pionniers dans le domaine. Les ludothèques y étaient intégrées dans des institutions spécialisées pour personnes handicapées. La première ludothèque française voit le jour à Dijon en 1967 dans un équipement culturel ouvert à tous les publics. Peu à peu les ludothèques se développent et le mouvement se structure. Ainsi, le 27 juin 1979 naît l'Association des Ludothèques Françaises qui répertorie cette année là 80 ludothèques sur le territoire. En 1982 c'est la création de la première association régionale.

## L'Association des Ludothèques Françaises (ALF)

L'ALF est une association nationale, agréée jeunesse et éducation populaire par le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative, qui regroupe et représente au niveau national et international les ludothèques françaises. Elle favorise leur création, leur apporte aide, conseil et information. L'ALF anime le réseau des ludothèques par des actions telles que la Fête Mondiale du Jeu ou la Semaine du Jeu de Société. Elle le structure avec la mise en place d'associations régionales qu'elle coordonne. L'ALF contribue à la formation des ludothécaires, à la recherche sur les ludothèques, œuvre à la professionnalisation et à la reconnaissance des ludothèques et du métier de ludothécaire.



## Définition

La ludothèque est un équipement culturel contemporain centré sur le jeu. Très impliquée dans la vie locale, elle accueille ensemble des publics de tout âge et est ouverte aux collectivités les plus diverses (écoles, crèches, centres de loisirs, institutions spécialisées...). Gérée par des ludothécaires, elle est un lieu ressource pour les parents et les professionnels. Convivialité, éducation, socialisation et plaisir font le quotidien des ludothèques.

## Les structures support

La ludothèque peut être l'unique activité de l'association gestionnaire ou de l'équipement municipal. Mais elle peut aussi être un secteur d'un équipement : centre social, maison de l'enfance, centre culturel, médiathèque...

## La charte de qualité des ludothèques françaises

Elle a été élaborée avec le réseau (408 ludothécaires et 15 associations régionales) durant 6 ans, selon une méthodologie faisant appel à l'analyse de la pratique quotidienne, aux réalités concrètes et avec des décisions prises par consensus. Adoptée par l'Assemblée Générale de l'ALF en

2003, la charte de qualité des ludothèques françaises est un cadre de référence qui précise l'identité de la structure. A caractère incitatif, elle détermine ce vers quoi les ludothèques doivent tendre pour aller vers plus de professionnalisme et plus de qualité. Cet outil peut être utilisé par les ludothécaires pour auto-évaluer leur travail. Depuis sa publication, la charte de qualité des ludothèques françaises a fait école dans de nombreux pays, en Europe et ailleurs, dans le monde des ludothèques.

## La professionnalisation : écriture d'un référentiel métier de ludothécaire

Depuis 2006 une commission ALF se penche sur le métier de ludothécaire. La première phase des travaux a permis d'élaborer un tableau de synthèse des missions, fonctions et tâches qui caractérisent le métier de ludothécaire. Le résultat a été présenté au congrès international des ludothèques organisé par l'ALF en 2008 à Paris. Cette démarche, en adéquation avec celle de l'association internationale des ludothèques, se poursuit actuellement pour aboutir à la rédaction d'une fiche métier qui sera déclinée en différents emplois, afin d'aboutir à l'écriture d'un référentiel métier de ludothécaire.

## Rendez-vous sur la Fête Mondiale du Jeu le samedi 28 mai 2011 !

Tout commence en 1999 quand l'ALF crée la Journée nationale du Jeu. Elle invite alors chaque ludothèque à sortir de ses murs et mettre en place dans sa ville, son village ou son quartier une manifestation ludique gratuite, ouverte à tous. Cette même année, pour une meilleure reconnaissance du jeu et des ludothèques, l'association internationale des ludothèques (ITLA) décide d'une journée mondiale du jeu (World Play Day) tous les ans le 28 mai.

Depuis, la manifestation, présente sur l'ensemble du pays, n'a cessé de s'amplifier. Tous les ans, fin mai, plus de 400 ludothèques avec leurs partenaires, soutenues par les municipalités, animent les territoires par des événements et animations ludiques, la plupart de grande envergure, sur un jour, un WE ou même la semaine. Elles permettent ainsi à près de 200 000 personnes de se rencontrer au travers du plaisir du jeu.

## La Semaine du Jeu de Société en Ludothèques du 13 au 20 novembre 2010

Mise en place par l'ALF depuis 2004, cette manifestation nationale, construite sur un mode similaire à celle de la Fête du Jeu mobilise 350 ludothèques. Elle a pour objectif de favoriser la pratique du jeu de société, créateur de lien social entre les générations, et de valoriser ses apports éducatifs. Tous les ans à la même période, elle coïncide avec la Journée des Droits de l'Enfant et la Semaine de la Solidarité Internationale. Beaucoup de ludothèques organisent des

actions en lien avec ces causes qui s'accordent parfaitement avec les valeurs défendues en ludothèques.

En favorisant le jeu, la ludothèque aide les enfants à grandir et les parents à vivre des moments privilégiés avec eux.

## La réglementation applicable aux ludothèques

La ludothèque est un équipement culturel qui, sur un modèle similaire à la bibliothèque, accueille des publics d'âges divers. Ce n'est en aucun cas un lieu de garde des enfants. L'enfant de moins de 6 ans doit être accompagné d'un adulte. Au-delà de 6 ans l'enfant peut venir seul en ludothèque et en repartir dès qu'il le souhaite. Ces points essentiels sont en général inscrits dans le règlement intérieur de chaque ludothèque et communiqués aux parents lors de l'inscription. Par ailleurs, conformément au premier alinéa de l'article 1 de la charte de qualité des ludothèques « avoir le jeu et le jouer au centre de tout projet et de toute action en ludothèque », il est évident que la ludothèque fonctionne sur la mono-activité. Sa fréquentation ne se caractérise pas par la régularité (chacun y vient selon ses envies). Tous ces éléments nous permettent d'affirmer que les ludothèques, au même titre que les bibliothèques, ne relèvent pas de la catégorie juridique « l'accueil de loisirs » concernée par le décret du 26 juillet 2006 relatif à la protection des mineurs accueillis hors du domicile conjugal. La ludothèque, qu'elle soit municipale ou associative, constitue un ERP (Etablissement Recevant du Public). A ce titre elle peut ou doit être visitée, en fonction de l'effectif du public accueilli, par les commissions de sécurité compétentes avant son ouverture et pendant son exploitation.



## 2010 : les ludothèques de France en quelques chiffres

- 1175 ludothèques en France.
- 60% des ludothèques sont associatives.
- 37% des ludothèques sont municipales ou intercommunales (+ 8% en 4 ans).
- 3% des ludothèques ont un statut autre lié à la structure support (école, hôpital...).
- 800 000 adhérents individuels (680 adhérents en moyenne par ludothèque).
- 26 000 collectivités accueillies chaque année en ludothèques.
- 6 000 ludothécaires.
- 5 formations diplômantes (de bac à bac +5) pour une professionnalisation croissante.
- 17 associations régionales.

## Conclusion

La ludothèque se situe à la frontière du social, du culturel et de l'éducatif. Elle favorise le lien social et familial, permet un renouveau des pratiques et du développement local par sa position au centre de partenariats divers. Très axée sur l'accueil et le jeu libre, toujours prête à sortir de ses murs, sa souplesse de fonctionnement et son matériel de base – jeux et jouets – sont des facteurs propices pour l'innovation, lui permettent de toucher tous les publics et toutes les institutions – le média du jeu ayant un caractère universel – et de s'investir dans les actions les plus diverses. La ludothèque est un creuset pour l'apprentissage de la citoyenneté, de la coopération, du respect d'autrui, des règles et du matériel. Le dynamisme, la créativité, la passion des ludothécaires permettent de déplacer des montagnes.

Cependant, même si les collectivités territoriales semblent reconnaître de plus en plus leur intérêt, le soutien des institutions aux ludothèques est souvent insuffisant, au détriment de la professionnalisation de la structure et donc du service rendu. Dans le paysage socioculturel d'aujourd'hui, la ludothèque s'est progressivement imposée comme un acteur incontournable. Il serait donc nécessaire que les ludothèques puissent bénéficier d'une prestation de service spécifique, ce que l'ALF demande à la CNAF depuis plusieurs années, pour sortir de la précarité et répondre au mieux aux sollicitations des professionnels de la petite enfance aux personnes âgées et aux besoins des populations.

Alice Lucot, déléguée générale ALF

Photos : ALF

Retrouvez l'Association des Ludothèques Françaises sur [www.alf-ludothèques.org](http://www.alf-ludothèques.org)